

# Pourquoi soutenir l'Association Cassandra ?

En donnant à l'Association Cassandra, vous marquez votre engagement aux côtés des enfants atteints de cancers et de leurs familles, des chercheurs et des bénévoles qui luttent contre ce fléau.

Les dons reçus par l'Association Cassandra servent à :

- Financer des équipes de chercheurs luttant contre la leucémie et les cancers pédiatriques,
- Aider les familles d'enfants atteints de cancers,
- Promouvoir les dons de vie (dons de sang, de plaquettes, de plasma, de moelle osseuse, etc.).

**Merci !**



## « Je soutiens l'Association Cassandra »

Merci de bien vouloir écrire en majuscules, le plus lisiblement possible

Madame     Monsieur    Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville/Pays \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Je donne à l'Association Cassandra : \_\_\_\_\_ €

Les dons sont déductibles à 66 % de l'impôt sur les revenus pour les particuliers (art. 200 du CGI)

dont 10 € de cotisation pour l'adhésion à l'association :  Oui     Non

Par :  Virement bancaire     Espèces     Chèque à l'ordre de ACCL

IBAN : FR76 1382 5002 0008 0103 2506 884 - BIC : CEPAFRPP382 - Pour tout virement sur le compte bancaire de l'Association Cassandra, merci d'indiquer vos nom et prénom dans le libellé du virement.

**Le règlement et le formulaire complété et signé sont à retourner à l'adresse :  
Association Cassandra - 43 rue Franklin - 69002 Lyon**

ou par email (scan) à [siege@associationcassandra.org](mailto:siege@associationcassandra.org) en cas de règlement par virement

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, nous vous informons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-nous votre demande par écrit à Association Cassandra - 43 rue Franklin - 69002 Lyon.